

Monsieur Jean ROUANET

17 Rue en Froment

81200 AUSSILLON

Monsieur Jacques ARCHIMBAUD

52 Boulevard de Sébastopol

75000 PARIS

Mazamet le 29 Novembre 2013

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint en priorité la lettre que je souhaite diffuser dans les divers médias :

Le 14/11/2013, les clubs de Rugby Français ont reçu une lettre et un dossier envoyé par la C. P. D. P (Commission particulière du débat public) concernant le Grand stade de Rugby. Le débat public est voulu par la loi et parle de l'aménagement du Sud Francilien, desserte, insertion urbaine et ainsi que des investissements privés, des engagements publics pour construire et desservir le site, l'utilisation du nouvel équipement et les perspectives financières de son investissement. Mais il ne pose pas la question simple et primordiale : Doit-on oui ou non construire un Grand Stade de Rugby ?

Ma réponse est catégoriquement non. Pourquoi ?

D'abord le coût du projet. Au moment où la France lutte pour contenir son énorme dette, il me paraît malvenu d'en rajouter, alors qu'il existe déjà, le Stade de France, et qu'avant cela on se contentait du Parc des Princes ou du Stade de Colombes. Bien sûr me direz vous les temps ont changé. Je l'admets, mais au moment où tous les Français sont appelés à économiser les deniers publics, qu'advierait-il si toutes les fédérations de tout le sport national voulaient leurs propres installations alors qu'elles existent déjà.

Si l'on examine ce qui est appelé dans le dossier le business Plan ...il est dit que le modèle économique de l'organisation de Match en France permet actuellement de dégager **10 ME de cash Flow** par an, alors qu'avec la construction du Grand Stade de Rugby, les effets bénéfiques financièrement parlant se feraient sentir à l'horizon **2037-2038**, à l'issue des remboursements d'emprunts, c'est-à-dire **dans 25 ans**. Ce qui est pure folie, car pendant ce temps ce que l'on ne dit pas c'est que la FFR aura pour cette période perdu **10 ME de cash Flow par an** soit **250 ME**.

Le coût total du Stade serait nous dit on de **600 ME avec 46 ME** d'imprévus. Hors chacun sait que dans ce genre de construction les imprévus sont la plupart du temps multipliés par 10 ce qui porterait le coût réel à plus **d'un Milliard d'euros**. Ensuite dans le programme de financement actuel la FFR s'engagerait à apporter **200 ME** pris sur sa trésorerie. Tout cela va sans compter le moindre dépassement. La FFR se trouvera donc dans une situation financière catastrophique. Qui paiera ? **Les clubs bien sur.**

Quand aux collectivités de l'Essonne dont le Conseil Général apporte une garantie de 400 ME d'emprunt et qui vont conduire le financement des infrastructures d'accès au site etc... etc...

Qui paiera ? Les contribuables bien sur...

Ce qui réduit à néant l'argument de l'intérêt économique car payer plus d'impôts pour un lieu inutile c'est réduire le pouvoir d'achat des gens et faire des chômeurs supplémentaires.

De plus quand on lit les grandes étapes du projet jusqu'au 1^{er} semestre 2013, on arrive au 25 Juin 2013 à la signature de la promesse de vente de l'hippodrome, ce qui peut laisser supposer que les réunions prévues du 28 Novembre au 20 Février 2014 sont organisées pour nous placer devant le fait accompli.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose totalement à la réalisation de ce projet, et je vais m'efforcer de faire connaître mon point de vue à tous ceux qui aiment passionnément le rugby et qui sont contre les dépenses inutiles et ruineuses pour les clubs, et ruineuses pour le pays.

Monsieur le Président, veuillez croire en ma considération.

Jean ROUANET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'JR' followed by a long, sweeping horizontal line that extends to the right.

Ancien Président et Président d'honneur du Sporting Club Mazamétain.

Monsieur Jean ROUANET

17 Rue en Froment

81200 AUSSILLON

Monsieur Jacques ARCHIMBAUD

52 Boulevard de Sébastopol

75000 PARIS

Mazamet le 19 Décembre 2013

Monsieur le Président,

Depuis la lettre que je vous ai adressée, j'ai découvert divers faits qui m'ont paru troublants et qui complètent mon argumentation. Je souhaite donc vous en faire part. Voici ce que je viens de lire.

Le Quinze de France au Stade de France jusqu'en 2017.

Après plusieurs mois de tractation, l'état, le consortium du stade de France et la FFR ont signé un nouveau contrat de quatre ans jusqu'en 2017. La FFR a accepté l'offre de location du grand Stade de France à 1,1 ME par match contre 2,8 ME précédemment, s'engageant à organiser vingt rencontres en quatre saisons, c'est-à-dire cinq rencontres par an. La FFR qui s'estimait spoliée par le contrat précédent signé en 1997 et allant jusqu'en 2013, avait menacé de délocaliser les rencontres de l'équipe de France en province. (Et sur ce point je donne entièrement raison à la FFR). En signant ce contrat qui l'engage jusqu'en 2017 la FFR va gagner 1,7 ME par match (ce qui est très bien). Pour autant la construction de son Grand Stade n'est pas remise en cause par ce nouveau contrat (ce qui est très mal) parce que après la période de 25 ans pour commencer à sentir les effets bénéfiques, ou non de la construction du Grand stade, la FFR aura perdu pendants cette période 1,7 ME par match ,pour l'année 1,7 ME X 5 = 8,5 ME et pour la période 8,5 ME X 25 = 212 ME, 5 + les 250 ME évaporés = au total = 462^{ME}, 5

J'ai lu aussi le rapport de la commission parlementaire sénat appelée (Grands stades et Arénas, pour un financement public les yeux ouverts). Dans ce rapport le projet de stade de la FFR est considéré comme pure folie. Il est même précisé en ce qui concerne les spectacles, que la concurrence de deux Grands stades en ce domaine, réduirait à néant ou presque, l'espoir d'obtenir des ressources supplémentaires. Voilà pour les questions financières.

Ensuite j'ai constaté en regardant de plus près les réunions prévues par la CPDP, que sur huit réunions, 7 sont programmées en région Parisienne, ou à Paris et une seule en province (Toulouse le 23 Janvier). Or il existe 1734 clubs en France dont 181 Ile de France, c'est-à-dire 10,5 % en Ile de France et 89,5 % en province. Pour les réunions l'ordre est inversé, sept réunions sur huit Région Parisienne 87,5.% une réunion en province 12,5 %, dans une salle de quatre cent places.

Je ne mets pas en doute du tout, la probité de tous les membres de la CPDP, mais j'entends autour de moi des gens, qui se demandent si cette répartition n'est pas démocratiquement un peu douteuse.

Il y a dans tous les clubs réunis, au moins 150000 bénévoles qui se dévouent sans compter pour défendre leurs couleurs. Ils ont le droit d'être correctement informés. Vous avez diffusé le projet de

Grand stade a tous les clubs, pourquoi ne pas faire la même chose pour le courrier de ceux qui sont contre le projet, ou ceux qui sont pour, et même organiser un vote de tous, pour conclure.

J'ai quatre vingt un an et ce combat que j'ai décidé de mener sera peut être le dernier, il se débouchera peut être sur rien, mais je veux être en règle avec ma conscience, car je pense à ce que nous laisserons, à tous les jeunes Français.

Il faut arrêter de dépenser, en alourdissant la dette pour des projets inutiles.

Quelqu'un a dit j'en ai assez de tous ceux qui rêvent de construire des ponts sur des rivières qui n'existent pas. Pour redresser le Pays il faut que tous les Français se sentent concernés, sinon aucun Gouvernement n'y parviendra.

J'ajoute que si à la suite de tout cela il y avait un sursaut bénéfique venant du rugby, ce serait un honneur pour ce sport que nous aimons tant.

Monsieur le Président, veuillez croire en ma considération.

Jean ROUANET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'R' followed by a long horizontal stroke.

Ancien Président et Président d'honneur du Sporting Club Mazamétain.

Monsieur Jean ROUANET

17 Rue en Froment

81200 AUSSILLON

Monsieur Jacques ARCHIMBAUD

52 Boulevard de Sébastopol

75000 PARIS

Mazamet le 17 Janvier 2014

Monsieur le Président,

Sur mes lettres du 29 Novembre et du 19 Décembre 2013 que j'ai adressées à Monsieur Jacques Archimbaud Président de la CPDP, je me suis servi de chiffres officiels fournis par le Journal du débat public et de la FFR, et après l'accord signé entre la FFR, l'état, et le consortium du stade de France. J'ai diffusé ces deux lettres le mieux possible, avec mes petits moyens et décidé de remettre celle-ci au représentant de la CPDP, à la réunion du 23 Janvier à Toulouse.

- Dans la présentation du projet du Grand stade, la FFR déclare que selon ses estimations, son manque à gagner entre 1998 et 2008 est de 160 ME. Soit 16 ME par an. Le manque à gagner n'est pas une perte sinon la FFR serait en situation de faillite ce qui heureusement n'est pas le cas. Actuellement après des accords passés avec le Stade de France, le cash flow est de 18^{me},5 par an, donc il n'y a plus de manque à gagner.

- S'il y a comme je le crois un dépassement dans le coût de réalisation du Grand stade, de 400 ME, il faudra emprunter cette somme, et les effets bénéfiques de ce projet se feront sentir, non pas à l'horizon 2037-2038 mais avec un début de construction 2014-2015 à l'horizon 2052-2053 soit dans 38 ans, car bien entendu il faudra payer tous les mois les situations de chantier, après le début des travaux.

La FFR perdra donc pendant cette période 18^{me}, 5 de cash flow par an, soit $18,5 \times 38 = 703$ ME. Je crois qu'avec une telle somme on peut faire beaucoup pour le rugby.

Je pose la question suivante, quel organisme bancaire accepterait de prêter à un ou plusieurs particuliers, pour la réalisation de ce projet dont le début d'un résultat aléatoire est envisagé dans 38 ans, alors que pendant cette même période on abandonne 700 millions d'euros. Aucune banque n'acceptera, sauf si ces particuliers sont solvables et s'engagent à rembourser, s'il le faut sur leurs propres deniers.

Le Président et les responsables de la FFR sont ils disposés à prendre cet engagement, et non à faire supporter ce que je crois être une catastrophe économique, par les clubs ou les contribuables ?

La question est posée.

Jean ROUANET



Ancien Président et Président d'honneur du Sporting Club Mazamétain.